



BPJEPS
LOISIRS
TOUS PUBLICS

DOSSIER D'INSCRIPTION ET DE VERIFICATION DES EXIGENCES PREALABLES A L'ENTREE EN FORMATION B.P.J.E.P.S - spécialité : animateur - Mention : Loisirs Tous Publics

Du 8 OCTOBRE 2018 au 28 OCTOBRE 2019

Nom : Prénom :

Nom de naissance :

Adresse précise du domicile (précisez : rue, boulevard, passage, bâtiment, allée, résidence...) :
.....
.....

Code Postal : Ville :

Téléphone : Portable :

Mail :

Né(e) le : Age : Lieu et département de Naissance :

Nationalité : N° de Sécurité Sociale :

Situation de famille : Nombre d'enfants : Age des enfants :

PHOTO
(Obligatoire)

PIÈCES À JOINDRE IMPÉRATIVEMENT à ce DOSSIER D'INSCRIPTION :

- La copie très lisible recto-verso de la **carte d'identité ou du passeport** (en cours de validité)
- La copie du diplôme : Prévention et Secours Civique 1 (PSC1) ou AFPS ou PSE1 ou PSE2 ou AFGSU 1 ou 2 ou STT
- L'attestation de justification d'une expérience d'animateur professionnelle ou non professionnelle** auprès d'un groupe d'une durée minimale de 200 heures au moyen d'une attestation délivrée par la ou les structures d'accueil.

Ou bien

- La copie d'un diplôme suivant : BAPAAT, CQP animateur périscolaire, BAFA, BAFA, BAC PRO SPVL, BAC PRO AGRICOLE, BREVET PRO délivré par le ministère de l'agriculture, BPJEPS.
- Pour les français de moins de 25 ans** : la copie de l'attestation de recensement et du certificat individuel de participation à la Journée de défense et de citoyenneté.
- Les pièces justifiant de dispenses et d'équivalences d'UC du BPJEPS, l'attestation de satisfaction aux TEP ou un diplôme admis en équivalence

Dossier d'inscription à retourner à : **INSTITUT DE FORMATION A L'ANIMATION**
168 bis rue Cardinet - 75017 PARIS

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE

"Les informations collectées dans ce document sont soumises au droit d'accès et de rectification prévu par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers, à l'informatique et aux libertés."

